



Masque "obligatoire" pour les collégiens et lycéens à partir du 11 mai, recommande le Conseil scientifique

Paris, 25 avr. 2020 (AFP) -

Collégiens, lycéens et enseignants munis de masques antiprojection, déjeuner en classe, prise de température à la maison: le Conseil scientifique a publié samedi ses préconisations drastiques pour la rentrée scolaire du 11 mai, à la levée progressive du confinement.

"Le Conseil scientifique considère que pour les collégiens/lycéens pour lesquels la compréhension est bonne et l'éducation au port de masque est possible, le port de masque doit être obligatoire", indique le Conseil dans ce rapport mis en ligne en soirée, considérant en revanche le port du masque "impossible" en maternelle.

Lorsqu'ils ne peuvent pas porter de masque, notamment pendant les repas, "les élèves et le personnel des établissements scolaires devront s'organiser pour respecter la règle de distanciation sociale", selon ce rapport de dix pages transmis vendredi aux autorités.

Le jour de la rentrée, les enfants devront bénéficier d'une information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrière et l'hygiène des mains.

Le Conseil recommande également une stratégie visant à réduire "le brassage des élèves", pour éviter "la fermeture de tout un établissement en cas de découverte d'un cas positif".

Les établissements devraient faire en sorte que les élèves d'une classe ne croisent pas les élèves d'une autre classe ou que les élèves d'un même niveau ne croisent pas les élèves d'un autre niveau. Et "si c'est possible", qu'ils déjeunent tous en classe, à leur table.

Les règles de distanciation sociale devraient être adoptées dans tout l'établissement, les tables étant notamment écartées d'un mètre en classe.

Si l'espace est insuffisant, les établissements scolaires "devront réfléchir avant ouverture au rythme auquel ils peuvent accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires (un jour sur deux, 1 semaine sur 2, le matin vs. l'après-midi...)".

Pour aller à l'école, "une multiplication de l'offre" devrait "permettre de réduire la densité des élèves dans les transports scolaires".

Les parents sont invités à prendre la température des enfants chaque jour avant le départ pour l'école. En cas de symptômes, l'enfant ne devrait pas s'y rendre et les parents devraient prendre avis auprès de leur médecin traitant.

Concernant les tests, le Conseil scientifique considère qu'un dépistage massif des élèves et de l'ensemble du personnel "n'est pas envisageable", car il concernerait plus de 14 millions de personnes et devrait être renouvelé régulièrement (tous les 5-7 jours) pour être efficace.

Le Conseil scientifique est par ailleurs "favorable" à ce que "le principe de volontariat et de non obligation de la part des familles soit retenu, avec la possibilité d'une poursuite de l'enseignement à distance".

Le Premier ministre Edouard Philippe présentera mardi à 15H00 le plan du gouvernement sur le déconfinement.

tsz/alu/alc

Afp le 25 avr. 20 à 22 40.